YVR'ART

Festival d'arts pluridisciplinaires

DOSSIER CANDIDATURE 2026

Samedi 6 juin 2026
Dimanche 7 juin 2026

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Créé en 2008, Yvr'Art est né de la volonté de replacer l'art au cœur de la vie quotidienne à Yvré-l'Évêque, territoire rural vivant, curieux et ouvert sur le monde. Pensé dès l'origine comme un rendez-vous fédérateur, le festival a marqué la vie culturelle locale par des temps de rencontre, de découverte et de partage entre artistes, habitants et générations.

Après plusieurs éditions, Yvr'Art a connu une pause volontaire. Loin d'un abandon, ce temps de respiration a permis de repenser le projet, ses formats et ses ambitions, avec une conviction intacte : ne pas laisser ce festival disparaître, mais lui permettre de revenir autrement, plus en phase avec les enjeux actuels du territoire et les attentes des publics.

La nouvelle dynamique de Yvr'Art repose sur une vision de l'art ouverte, vivante et profondément humaine. Plus qu'un simple temps d'exposition, le festival se conçoit comme un espace de rencontres et de dialogues : entre disciplines artistiques, entre professionnels et artistes émergents, entre habitants, enfants, jeunes et adultes. Les œuvres et propositions artistiques sont pensées comme des points de contact, invitant chacun à porter un regard sensible sur la création contemporaine, mais aussi sur le territoire et celles et ceux qui l'habitent.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Yvr'Art célèbre la diversité des pratiques artistiques contemporaines : arts visuels, spectacles vivants, artisanat et créations locales. L'édition 2026 affirme une approche participative et accessible, avec des ateliers ouverts à toutes et tous, un marché de créateurs, des expositions, une fresque murale réalisée par Mojito Fraise, ainsi qu'un spectacle de cirque en partenariat avec Le Plongeoir – Cité du Cirque. Chaque proposition est pensée comme une invitation à faire ensemble, à créer du lien et à vivre l'art de manière joyeuse et conviviale.

Inscrit dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC), Yvr'Art s'ancre désormais dans une dynamique artistique à l'année. En lien étroit avec les acteurs éducatifs, culturels et associatifs du territoire, le festival encourage des démarches artistiques qui s'inscrivent dans le temps long, favorisent la médiation, la transmission et la présence des artistes auprès des publics.

Une attention particulière est portée aux projets capables de :

- créer du lien avec les habitants,
- dialoguer avec les espaces et les usages du village,
- favoriser la rencontre intergénérationnelle,
- proposer des formes accessibles et participatives (ateliers, échanges, temps de présence).

À travers cette nouvelle impulsion, Yvr'Art affirme une ambition claire : faire de l'art un levier de rencontre, de partage et de vitalité collective, en affirmant que la création contemporaine a toute sa place en milieu rural, au plus près des habitants et de leur quotidien.

TYPE D'OEUVRES

Chaque œuvre pourra être accompagnée du nom de l'artiste ou de son logo. Le nombre d'œuvres est limité en fonction de la place disponible, du format des œuvres et du nombre de participants.

Le festival dans son aspiration à s'ouvrir à toutes les formes d'art permet aux artistes ayant diverses pratiques de pouvoir exposer leurs œuvres. Toute forme d'arts visuels / plastiques est la bienvenue !

- La peinture
- La sculpture
- L'orfèvrerie
- Le dessin
- La céramique
- La gravure
- La photographie

DATES CLEFS

- Date de fin de dépôt des dossiers : 10 avril 2026
- Date de vernissage : 6 juin 2026 – dans la matinée
- Date de retrait des œuvres : La semaine post-festival

COMMENT CANDIDATER

Déposez votre dossier de candidature à l'adresse mail suivante : culture@yvreleveque.fr (Madame Manon HARASSE, Responsable du pôle Culture pour la Mairie d'Yvré l'Evêque) ou directement en Mairie.
Le dossier doit être conforme et complet pour être enregistré. Toute personne proposant un projet répondant aux critères et aux objectifs de l'évènements peut candidater.

Chaque candidat sera informé par mail de la suite donné à sa demande (vérifiez le dossier « Spam » de votre boite mail).

VISITE DU PUBLIC

Les artistes qui le souhaitent pourront être présent tout au long du festival. Les jours et horaires d'ouvertures seront définis avec le comité d'organisation.
Les jeudis et vendredis suivants l'installation, des visites seront mises en place par les écoles.
Toutes propositions d'ateliers seront les bienvenues.

FINANCEMENT

Aucun défraiement ou rétribution n'est prévu dans le cadre de cette manifestation. L'intégralité des dépenses pour la réalisation de l'œuvre sera entièrement l'affaire de l'artiste.

<u>L'artiste gère le projet de A à Z à savoir :</u>

• financer l'impression, une impression groupée peut être envisagée ;
• apporter les photos ou peintures ;
• les installer (prévoir le système de fixation (hors grilles fournies par l'organisateur), la ville possède également des chaînes disponibles. Aide possible des services de la ville pour l'installation.
• démonter l'installation, aide des services de la ville également possible.

Le comité organisationnel fait son affaire du financement global de la manifestation (grilles d'exposition, réservation de la salle, communication). Les œuvres sont exposées sous la co-responsabilité entre l'artiste et la mairie.

Les œuvres seront exposées dans la mairie et des bénévoles se relaieront sur les temps d'ouverture au public.

VISITES DU PUBLIC

Les artistes qui le souhaitent pourront être présent tout au long du festival. Les jours et horaires d'ouvertures seront définis avec le comité d'organisation.
Les jeudis et vendredis suivants l'installation, des visites seront mises en place par les écoles.

Toutes propositions d'ateliers seront les bienvenues.

DROIT À L'IMAGE

Les candidats sélectionnés acceptent d'être pris en photo / vidéo, ainsi que leurs œuvres d'apparaître sur les supports relatifs à l'évènement (promotion, communication, publications, site internet...).

L'ensemble des exposants autorise le comité d'organisation à publier, avant, pendant et après l'évènement, par tous les moyens, des photos, vidéos et infos sur les œuvres exposées.

SÉCURITÉ

Le comité organisationnel n'assure pas les œuvres contre le vol ou les dégradations volontaires ou non.
Chaque artiste assure toutes les responsabilités relatives à l'installation, l'exposition et le démontage de l'œuvre.
La présence de l'artiste est souhaitée lors du montage de son œuvre.

DÉMONTAGE DES OEUVRES

L'artiste s'engage à démonter son œuvre à la fin de l'exposition avec l'aide des services de la mairie. Les œuvres non démontées et non récupérées par l'artiste le seront par le comité organisationnel sans possibilité de recours de l'artiste.

VENTE DES OEUVRES

Les artistes peuvent s'ils le souhaitent vendre leurs œuvres à titre personnel. Pour cela ils devront fournir une liste de prix.
La mairie n'encaissera aucun paiement pour le compte des artistes.

YVR'ART

Festival d'arts pluridisciplinaires

DOSSIER CANDIDATURE 2026

Le dossier de candidature est à adresser avec la fiche de présentation avant le 10 avril 2026 à culture@yvreleveque.fr (à l'attention de Madame Manon HARASSE, Responsable du pôle Culture pour la Mairie d'Yvré l'Evêque)

Pièces à fournir par mail :

- Un texte résumant votre démarche artistique – au format word ou compatible
- Les reproductions des œuvres qui ont volonté à être exposées en format JPG ou PNG constituant votre proposition pour le festival (en indiquant le nom, titre, date, format et technique sur le fichier).

Informations Personnelles

Nom / Prénom

Site internet / réseaux sociaux

Numéro téléphone

Email

Présentation de l'artiste / des artistes

Le projet

Type / Nombre / Format des oeuvres à exposer